

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 12 JUIN 2025

Nombre de conseillers en exercice :	27
Nombre de conseillers présents à la séance :	20
Nombre de conseillers absents :	7
Nombre de conseillers ayant donné procuration :	5
Nombre de votants :	25
Date de la convocation :	6 juin 2025
Date d'affichage :	6 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le douze juin, à dix-neuf heures, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CLECH Vincent, Maire.

Présents : CLECH Vincent, BOÉTÉ Cécile (19h10), LE GALL Maël, CASANAVE-LAULIVE Maryse, LE COQ Laurent, BICZO Sylviane (19h11), LE FLOCH Eric, PIRON Valentina, HADJADJE Valérie, GUILLAUME Hervé, ANTHOINE Julien, BODEVEUR David, BENECH Pauline, LE HERVÉ Thomas, BONIZEC Christel, HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, DAUPHIN Jean-Claude, DODOKAL Karine, MARCHAND Cinderella

Absents : BOURDON Yves, LE LUYER Martine, TASSEL Stéphane, THEFO Laurence, LE DRET-STEUNOU Christelle, LE GUEVELLOU Marjorie, TOUDIC Marie-Evelyne

Procurations : BOURDON Yves à CLECH Vincent, TASSEL Stéphane à LE HERVÉ Thomas, THEFO Laurence à BODEVEUR David, LE DRET-STEUNOU Christelle à BENECH Pauline, TOUDIC Marie-Evelyne à HERVÉ Gildas

Secrétaire de séance : BENECH Pauline

N°2025/48

Fonction publique

Mise à jour du tableau des effectifs au 1^{er} juillet 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1 ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu la délibération n° 2020/71 du 20/11/2020 fixant à 100% les rations promus-promouvables ;

Vu la saisine du Comité Social Territorial en date du 20 juin 2025 ;

Le Maire rappelle à l'assemblée que :

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de

l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services (création – suppression – modification de la durée hebdomadaire d'un poste).

Dans ce cadre, il est proposé au conseil municipal de modifier le tableau des effectifs au vu des mouvements suivants :

Service Administratif :

- **Avancement de grade suite à l'ancienneté**

Nomination :

- Nomination d'un agent actuellement au grade d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe au grade d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe au 1^{er} août 2025.

Suppression :

- Suppression d'un poste au grade d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe, suite à la nomination d'un agent au grade d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe susmentionné à compter du 1^{er} août 2025.

▪ **Création :**

- Suite au départ, par voie de mutation, au 1^{er} septembre 2025 d'un agent du service administratif actuellement sur le grade de Rédacteur, il convient, pour pourvoir à son remplacement, d'ouvrir des postes sur les grades de :
 - Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
 - Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
 - Rédacteur
 - Rédacteur principal de 2^{ème} classe
 - Rédacteur principal de 1^{ère} classe

Service Technique :

- **Avancement de grade suite à l'ancienneté**

Nomination :

- Nomination d'un agent actuellement au grade d'Agent de Maîtrise au grade d'Agent de Maîtrise Principal.

Suppression :

- Suppression d'un poste au grade d'Agent de Maîtrise suite à la nomination au grade d'Agent de Maîtrise Principal susmentionné.

Service Intendance :

- **Avancement de grade suite à l'ancienneté**

Nomination :

- Nomination de 2 agents actuellement au grade d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à temps non complet au grade d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe à temps non complet ; 1 poste au 1^{er} juillet 2025 et le second au 15 juillet 2025.

Suppression :

- Suppression de 2 postes au grade d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe suite aux nominations au grade d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe au 1^{er} juillet et le second au 15 juillet 2025, tels que susmentionnés.

Service enfance :

- **Avancement de grade suite à l'ancienneté**

Nomination :

- Nomination d'un agent au grade d'ATSEM Principal de 2^{ème} classe au grade d'ATSEM Principal de 1^{ère} classe.
- Nomination d'un agent au grade d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe au grade d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe.
- Nomination d'un agent au grade d'Adjoint Technique au grade d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe.
- Nomination d'un agent de grade d'Adjoint d'Animation Principal de 2^{ème} classe au grade d'Adjoint d'Animation Principal de 1^{ère} classe au 1^{er} août 2025.

Suppression :

- Suppression d'un poste au grade d'ATSEM Principal de 2ème classe suite à la nomination au grade d'ATSEM Principal 1ère classe susmentionné.
- Suppression d'un poste au grade d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe suite à la nomination au grade d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe susmentionné.
- Suppression d'un poste au grade d'Adjoint Technique suite à la nomination au grade d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe susmentionné.
- Suppression d'un poste au grade d'Adjoint d'Animation Principal de 2^{ème} classe suite à la nomination au grade d'Adjoint d'Animation Principal de 1^{ère} classe au 1^{er} août 2025 susmentionné.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :

<i>Nombre de suffrages exprimés :</i>	<i>25</i>
<i>Votes Pour :</i>	<i>25</i>
<i>Votes Contre :</i>	<i>0</i>
<i>Abstention :</i>	<i>0</i>

- **ADOPTE** le tableau des effectifs à compter du 1^{er} juillet 2025, tel qu'annexé à la présente délibération ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal « Ville de Bégard ».

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Vincent CLECH

La secrétaire de séance,
Pauline BENECH



COMMUNE - BUDGET PRINCIPAL - emplois permanents statutaires						
GRADES	Catégorie	Emplois permanents				
		au 20 février 2025	au 1er Juillet 2025	Dont Temps non complet	pourvus	vacant
SERVICE ADMINISTRATIF- MEDIATHEQUE						
Attaché Principal détaché dans les fonctions de Directeur Général	A	1	1		1	0
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	0	1		0	1
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	0	1		0	1
Rédacteur	B	1	2		1	1
Assistant de conservation Principal de 1ère classe	B	1	1		1	0
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	8	10		8	2
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2	3		2	1
Total service administratif		13	19		13	6
SERVICE TECHNIQUE						
Ingénieur principal	A	1	1		1	0
Technicien Principal 1ère classe	B	1	1		1	0
Agent de maîtrise principal	C	1	2		2	0
Agent de maîtrise	C	1	0		0	0
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	6	6		5	1
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	7	6		6	0
Adjoint technique	C	7	7		7	0
Total service technique		24	23		22	1
SERVICE ENFANCE						
Technicien Principal 2ème classe	B	1	1		1	0
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	1	2		2	0
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	4	4		3	1
Adjoint technique	C	5	4		4	0
Agent territorial spécialisé Ecoles Maternelles principal 1ère classe	C	4	5		5	0
Agent territorial spécialisé Ecoles Maternelles principal 2ème	C	2	1		0	1
Adjoint d'animation principal 1ère classe	c	0	1		0	1
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	1	1		1	0
Total service enfance		18	19		16	3
SERVICE INTENDANCE						
Adjoint technique principal de 1ère classe		0	2		2	1
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	3	2		2	0
Adjoint technique	C	1	1		1	0
Total entretien des locaux		4	5		5	1
POLICE MUNICIPALE						
Brigadier CHEF principal	C	1	1		1	0
Total Police municipale	0	1	1	0	1	0
Total Commune		60	67	0	56	11